



Mohamed Laagab, ministre de la Communication

«L'élaboration du projet du fonds d'aide à la presse achevée»

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 6137 - Ven. 19 - Sam. 20 avril 2024 - Prix : 10 DA

Coupe d'Algérie 2023-2024 de football (demi-finales)



MCA-CSC à huis clos

Page 15

Conseil de sécurité

Les Etats-Unis bloquent l'adhésion de la Palestine à l'ONU

Page 3

Patience stratégique contre réponse disproportionnée

Par Mohamed Habili

Il est faux de dire qu'Israël ne réagit d'aucune façon à l'attaque iranienne du 14 avril, préférant plutôt attendre patiemment que l'Amérique, et ces autres alliés l'ayant aidé cette nuit-là, probablement la plus longue de sa courte histoire, prennent l'initiative de répliquer à sa place. Son but en détruisant le consulat iranien à Damas était déjà d'obliger l'Iran à s'en prendre à lui, pour qu'ensuite les Occidentaux soient forcés d'accourir à sa défense, ce qui du même coup l'exempterait d'assumer les conséquences de son acte, comme il conviendrait à toute puissance soucieuse de maintenir intact son pouvoir de dissuasion. Avant l'attaque du consulat le 1^{er} avril, avant même le 7 octobre de l'année dernière, Israël s'efforçait de convaincre les monarchies sunnites de l'introniser comme leur chef et protecteur, afin de contrer tous ensemble la soi-disant menace commune chiite. Depuis le 7 octobre, il n'est plus question d'un bloc sunnite à construire qui serait dominé par lui, sinon pour se rappeler ce qu'était le climat général d'avant cette date, tout autant d'ailleurs pour mesurer le chemin parcouru en finalement si peu de temps. L'attaque du 14 avril a été le dernier clou planté dans le cercueil des illusions d'hégémonie régionale d'Israël.

Suite en page 3

Au grand oral de l'APN

Belaribi annonce la numérisation du logement social

● Nouveau siège du ministère de l'Habitat : Belaribi satisfait de la cadence de réalisation



Afin d'éviter le problème inhérent aux demandes de logement social, aux choix des listes de bénéficiaires, aux recours et autres réclamations, Mohamed-Tarek Belaribi, ministre de l'Habitat, a indiqué que son secteur est en phase de numériser la formule du logement social.

Page 3

Abderrachid Tabi à propos de la sécurité juridique et judiciaire

«La création de tribunaux de commerce spécialisés, une nécessité»

Page 2

Sous le thème «Patrimoine culturel et gestion des risques»

Lancement officiel des célébrations du Mois du patrimoine

Page 7

Mohamed Laagab, ministre de la Communication

«L'élaboration du projet du fonds d'aide à la presse achevée»

■ Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a affirmé à Oran que l'élaboration du projet du fonds d'aide à la presse a été achevée et se trouve en phase d'enrichissement, avant sa soumission au président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Par Meriem B.

Au terme de sa visite d'inspection des différents établissements médiatiques relevant de son secteur à Oran, le ministre a souligné dans un point de presse que «la relance de ce fonds fait partie des orientations du président de la République» et que «l'élaboration du projet a été achevée et des copies ont été transmises à certains établissements médiatiques pour enrichissement».

Le ministre a ajouté que «le fonds a été gelé durant plusieurs années et nous œuvrons à récupérer les sommes qui s'y trouvaient et les mettre à la disposition du nouveau fonds, même si nous avons trouvé de nouvelles sources pour son financement autre que le Trésor public». Par ailleurs, concernant le projet de création du Conseil d'éthique et de déontologie, le ministre a souligné qu'«à l'heure actuelle, nous avons finalisé le décret d'application de ce Conseil, en attendant sa publication au Journal officiel». Le décret stipule que c'est le Conseil d'éthique et de déontologie qui prépare la charte de l'éthique de cette profession, a-t-il ajouté, soulignant que «pour gagner du temps, le ministère a pris l'initiative d'élaborer cette charte et nous soumettrons un avant-projet au Conseil d'éthique professionnel lors de son inauguration, pour l'enrichir». La charte pourra également être présentée aux journalistes et responsables des institutions médiatiques pour faire des suggestions et proposer des idées, afin qu'elle devienne une charte respectable que les journalistes s'engagent à mettre en œuvre pour consolider le principe de concertation. Par ailleurs, le ministre a annoncé le début de la mise en œuvre de nouveaux textes juridiques liés aux

médias, soulignant que «nous avons commencé à adapter les journaux électroniques et imprimés et d'autres décrets d'application seront publiés successivement prochainement». Il a également qualifié le statut particulier des journalistes d'«excellent, donnant au journaliste algérien le statut qu'il mérite». Abordant les réalisations dans le secteur de l'information, il a indiqué que «nous devons tous coopérer et intensifier les efforts, en vue de développer nos institutions et leur fournir les moyens requis pour assumer pleinement leurs missions». Il a, en outre, souligné que ce dernier point constitue l'une des recommandations les plus importantes du président de la République, citant les mesures prises à l'occasion de la Journée nationale de la presse, en octobre dernier, pour faciliter le travail des institutions de presse et réduire les charges financières qui pèsent sur elles, à l'instar de nombreux sites de médias électroniques et journaux bénéficiant d'un hébergement à tarif réduit

et bénéficiant du fil APS pour un montant symbolique. Le ministre a souligné que «les choses dans le secteur de l'information évoluent à un rythme soutenu dans notre pays qui vit dans un environnement médiatique actif et un environnement géopolitique tendu, et nous espérons que les médias seront en mesure de faire face à ces changements aux niveaux régional et international».

L'interdiction d'entrée de Farid Aillat est liée à son statut d'envoyé du média où il exerce

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a déclaré, jeudi à Oran, que l'interdiction d'entrée du journaliste Farid Aillat en Algérie n'est pas liée à sa qualité de citoyen algérien, mais concerne le média où il exerce, *Jeune Afrique*, qui a pris des positions «inamicales» envers l'Algérie.

A l'issue de la visite qu'il a effectuée à certains établissements relevant de son secteur à



Oran, le ministre a indiqué en réponse à une question d'un journaliste que «Farid Aillat est le bienvenu en Algérie comme citoyen algérien. Cependant, le magazine où il exerce n'est pas le bienvenu et en cas de changement de sa position, il sera bien accueilli». Le ministre a souligné que l'Algérie «n'a pas expulsé et n'expulsera aucun de ses

enfants. A une époque où les pays n'étaient pas en mesure de rapatrier leurs enfants, durant la pandémie sanitaire, l'Algérie a déployé des efforts considérables pour rapatrier tous ses enfants de diverses régions du monde et transférer gratuitement d'autres communautés arabes».

M. B.

Abderrachid Tabi à propos de la sécurité juridique et judiciaire

«La création de tribunaux de commerce spécialisés, une nécessité»

L'objectif escompté à travers la création de tribunaux de commerce spécialisés «est d'assurer un climat d'affaires sain, serein et stable», et ce, en raison des «spécificités des contentieux commerciaux qui impliquent une célérité dans le règlement», a soutenu, avant-hier, Abderrachid Tabi, ministre de la Justice, lors du premier séminaire national sur «Les tribunaux commerciaux spécialisés, pratiques et perspectives», à Alger.

A ce titre, mettant en avant les efforts de l'Etat visant à encoura-

ger l'investissement et à assurer un climat d'affaires favorable à travers les réformes engagées en la matière, Abderrachid Tabi, a souligné que «la réalisation de la sécurité juridique et judiciaire est l'un des facteurs essentiels pour attirer les investisseurs». En outre, affirmant «les spécificités des contentieux commerciaux qui impliquent une célérité dans le règlement et une ouverture sur la réalité économique», il a souligné «la nécessité de la création de tribunaux de commerce spécialisés». L'objectif escompté à

travers la création de tribunaux de commerce spécialisés, a-t-il dit «est d'assurer un climat d'affaires sain, serein et stable». Dans ce contexte, rappelant que l'investissement constitue un axe important dans le programme du Président Tebboune, il a salué «les efforts de l'Etat visant à encourager l'investissement et à assurer un climat d'affaires favorable à travers les réformes multidimensionnelles engagées sur les plans législatif, réglementaire ou institutionnel». Dans ce cadre, Rachid Tabi a respectivement

évoqué les incitations qu'offre la loi sur l'investissement de 2022, ainsi que la loi fixant les conditions et modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat, destiné à la réalisation de projets d'investissement, promulguée en 2023, la loi modifiant et complétant le code pénal qui prévoit de nouvelles dispositions incriminant les actes attentant à l'investissement et enfin la révision des dispositions du code de commerce.

Maïssa B.

Destinée aux étudiants universitaires

Le ministre du Travail lance la carte E-Chifa

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a présidé, jeudi à Alger, la cérémonie de lancement de la carte «Chifa» virtuelle destinée aux étudiants universitaires, et ce, dans le cadre du processus de modernisation des services du secteur.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de M^{me} Meriem Benmouloud, Haut-commissaire à la numérisation, M. Bentaleb a affirmé que le lancement de cette carte virtuelle «s'inscrit dans le cadre du processus de modernisation des services du secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, et constitue un saut qualitatif dans le processus de transition numérique que connaît le secteur, en concrétisation des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, rela-

tifs à la transition numérique et au développement des services électroniques». Le lancement de cette carte «permettra de réaliser un important saut technique et technologique, à même de garantir le fonctionnement harmonieux, durable et sûr du système de Sécurité sociale», a-t-il ajouté, relevant que ce nouveau service «concerne la catégorie des étudiants universitaires et permettra de se passer des mises à jour, étant disponibles sur smartphone». Le ministre a mis en relief l'importance de cette version dématérialisée de la carte Chifa, conforme aux dispositions réglementaires relatives à la protection des données personnelles.

Dans le but de garantir le bon fonctionnement de ce service, il a été décidé de lancer une période d'essai d'un mois au niveau des wilayas d'Alger, Boumerdès,

Sétif, Mostaganem, Jijel et Ouargla. Estimant que cette étape se veut «un nouveau jalon pour le plan d'action du ministère en matière de transition numérique et de renonciation au déplacement vers les structures de sécurité sociale pour demander la carte Chifa», le ministre a indiqué que le nombre de prestations numériques offertes par le secteur à distance s'élevait à 127 prestations, dont 102 disponibles via la plateforme «Khadamati» relevant du secteur, ainsi que 84 prestations disponibles via le portail gouvernemental des services électroniques. A son tour, le directeur général de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), Nadir Kouadria, a affirmé que le lancement de cette version numérique, figurait «parmi les étapes les plus significatives dans le

développement du système «Chifa», étant parmi les outils les plus importants sur lesquels repose la transition numérique du secteur de la Sécurité sociale». De son côté, le président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), Karim Merghemi, a salué le lancement de cette prestation qui permettra aux étudiants universitaires, a-t-il dit, de «bénéficier des prestations concernant tous les médicaments remboursés au niveau des pharmacies conventionnées avec les organismes de la sécurité sociale», ajoutant que «la transition numérique dans le secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale reflétait l'attachement des hautes autorités du pays à apporter des prestations de qualité à la hauteur des attentes de l'assuré social».

Salim O.

Au grand oral de l'APN

Belaribi annonce la numérisation du logement social

■ Afin d'éviter le problème inhérent aux demandes de logement social, aux choix des listes de bénéficiaires, aux recours et autres réclamations, Mohamed-Tarek Belaribi, ministre de l'Habitat, a indiqué que son secteur est en phase de numériser la formule du logement social.



Par Lynda Naili

A ce titre, avant hier, lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'APN, Mohamed-Tarek Belaribi, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, a fait savoir que son secteur œuvre à la numérisation des dossiers de demandes de logement social. Précisant que ce processus est actuellement à l'étude au niveau du ministère, l'objectif pour son département, a-t-il dit, est d'éviter le problème inhérent aux demandes de logement social, aux choix des listes de bénéficiaires, aux recours et autres réclamations aux commissions de wilaya. Par ailleurs, Belaribi a rappelé l'engagement du Président Abdelmadjid Tebboune à préserver le caractère social du logement, à travers un vaste programme de 460 000 unités de logement, et du programme AADL 3, qui sera lancé prochainement, lequel contribuera à augmenter le nombre de ces logements. Dans ce contexte, il a indiqué que son secteur étudie actuellement le dossier de la

valueur des aides destinées au logement rural, lequel donnera lieu à plusieurs décisions, notamment en ce qui concerne les zones montagneuses et les terrains qui nécessitent d'importants travaux lors de la phase de pré-construction. En outre, répondant à une question du député du Front El Moustakbal sur les programmes de logements dans la wilaya de Skikda, le ministre a précisé que cette wilaya a bénéficié, au cours de la période 2020-2024, de 11 799 unités de logement public locatif (71 %), 10 070 logements ruraux, 6 664 logements promotionnels aidés (LPA) et 12 592 unités de logements AADL, dont 9 189 unités achevées et 3 403 en cours de réalisation. Ainsi, au titre de la période quinquennale 2020-2024, a enchaîné Belaribi, la wilaya de Skikda dispose d'un programme total de 41 125 unités de logement, dont 16 028 achevées et 25 097 en cours de réalisation. En outre, à une question du député du Mouvement El-Bina concernant le programme de lotissements «30 000 lots avec des aides financières» dans la

wilaya de Ghardaïa, il a précisé que les wilayas de Ghardaïa et d'El Menia ont bénéficié de 30 000 lots, dont 24 898 lots de terrain pour la wilaya de Ghardaïa et 5 102 pour El Menia, avec une enveloppe financière de 10,71 milliards de DA pour la wilaya de Ghardaïa, dont 7,4 milliards de DA ont été débloqués, soit 70 % du montant global. Pour ce qui est du taux d'avancement des travaux, Belaribi a fait savoir qu'ils devraient être achevés d'ici septembre prochain. En outre, à une autre question du Mouvement El Bina à propos de la faible part du logement alloué à la wilaya de Jijel, Belaribi a précisé que sur la période quinquennale actuelle (2020-2024), cette wilaya a bénéficié d'un programme global de 25 534 unités, dont 14 168 achevées et 11 366 en cours de réalisation, précisant qu'il s'agit de 2 123 logements publics locatifs, 10 647 unités de la formule logement rural, 5 963 unités de logement promotionnel aidé et 6 521 unités de la formule location-vente (AADL).

Nouveau siège du ministère de l'Habitat, Belaribi satisfait de la cadence de réalisation

Sur un autre registre, dans la soirée de jeudi, Mohamed-Tarek Belaribi a effectué une visite d'inspection du projet d'achèvement du nouveau siège du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville situé à Dély Brahim, où il s'est enquis de l'état d'avancement des travaux qui, à première vue, connaissent des progrès notables. Visiblement satisfait, Belaribi, insistant sur la nécessité

de lever au plus vite toutes les réserves enregistrées, a mis l'accent sur la qualité des travaux réalisés, tout en soulignant la nécessité d'utiliser les matériaux de construction locaux. Pour le ministre de l'Habitat, l'enregistrement de ces progrès «est le résultat de l'accélération du rythme de travail adopté par la nouvelle stratégie déployée par l'entreprise de réalisation ainsi que par le bureau d'études algérien, qui repose principalement sur le démarrage de tous les travaux en même temps». «Ce qui a permis, a ajouté le communiqué du département de l'Habitat, le démarrage de l'installation du mur rideau constituant la façade extérieure en verre du bas vers le haut de la bâtisse, parallèlement au coulage du béton aux étages supérieurs et à la réalisation du reste des travaux à l'intérieur du siège». Cette cadence de réalisation constitue «une première dans les projets relevant du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville», a souligné la même source. A l'issue de cette visite d'inspection, Belaribi a présidé une réunion à laquelle ont participé l'entreprise et le bureau d'études en charge de la réalisation dudit siège, au cours de laquelle ont été étudiés les obstacles auxquels l'équipe de travail est confrontée, ainsi que les différentes réserves enregistrées. Suite à quoi, il a été convenu de tenir au siège du ministère, la semaine prochaine, une réunion en vue de traiter toutes les questions techniques, d'une part, et d'établir un calendrier précis achèvement des travaux et de livraison du projet dans les délais spécifiés, a conclu le document du départe-

LA QUESTION DU JOUR

Patience stratégique contre réponse disproportionnée

Suite de la page Une

Notons qu'au final c'est Israël qui a eu besoin de l'aide arabe, ce ne sont pas les Arabes qui se sont trouvés dans la nécessité de l'appeler à la rescousse après un acte d'hostilité perse à leur encontre. Ainsi donc, Israël a fait ce qu'il fallait pour dresser l'Iran contre lui, mais maintenant que cet objectif est atteint au-delà de ses espérances, que fait-il ? Il ne fait rien justement, rien pour le moment en tout cas. Il s'efforce à ce qui ressemble fort à «la patience stratégique» dont les Iraniens ont longtemps fait preuve quand lui-même les agressait de toutes les façons possibles. Il ne veut pas faire dans la précipitation, dans l'idée que si l'Iran a osé l'attaquer, c'est sûrement qu'il lui réserve pire encore, si lui-même est trop bête pour foncer dans le panneau. L'Iran veut qu'il riposte à la riposte, eh bien, il n'en fera rien, rien jusqu'à ce que les Etats-Unis se décident à le venger. Car il faut bien qu'ils s'y mettent tôt ou tard, s'ils ne veulent pas le voir perdre une guerre existentielle avant même qu'elle ne commence vraiment. La création d'Israël après tout n'est pas israélienne, elle est occidentale. Ce n'est que justice que l'Occident défende sa créature. Aujourd'hui, quatre jours après le 14 avril, et toujours aucune déclaration publique de Netanyahu promettant une réponse terrible à l'essai de projectiles envoyé sur Israël. Lui qui ne craignait pas d'afficher sa divergence avec le président américain à propos de l'offensive sur Rafah, à croire qu'elle lui semblait d'autant plus obligatoire que Joe Biden était contre. A Rafah le seul risque encouru, c'était de tuer beaucoup plus de civils palestiniens que l'électeur américain ne pouvait supporter ; ou plus exactement, accepter de la part de l'administration Biden. Une riposte contre un intérêt iranien, où que ce soit, en Iran même ou en Syrie, déclencherait une réponse disproportionnée, quelque précaution qu'il ait pris lui-même à faire en sorte qu'elle soit la moins douloureuse possible. Ainsi l'ont averti les Iraniens, dont il sait maintenant qu'ils tiennent parole. Depuis quatre jours, c'est comme si Israël s'est converti à la stratégie de la patience inventée et longtemps mise en pratique par les Iraniens, et que les Iraniens lui aient emprunté le principe de la réponse disproportionnée, la seule dissuasion qui vaille à ses yeux.

M. H.

une erreur grave et impardonnable. Ne pas se réveiller aujourd'hui serait permettre la poursuite de l'injustice et de l'impunité, une honte éternelle», a-t-il prévenu. L. N.

Conseil de sécurité

Les Etats-Unis bloquent l'adhésion de la Palestine à l'ONU

Le Conseil de sécurité de l'ONU a rejeté, dans la soirée d'hier, d'admettre la Palestine comme Etat membre de plein droit à l'ONU en raison du veto des Etats-Unis. Alors que le génocide du peuple palestinien se fait de plus en plus sanglant et que la situation humanitaire à Gaza et dans les territoires occupés a atteint un point critique, à New-York, le couperet est tombé au Conseil de sécurité sur le projet d'adhésion de la Palestine à l'ONU : les USA, une fois de plus et sans surprise aucune, ont usé de leur veto pour saper le projet algérien de résolution du Conseil de sécurité en faveur de pleine adhésion de la Palestine à l'ONU. Après les débats et plaidoiries en faveur de la pleine adhésion de la Palestine et son droit incontestable à l'autodétermination passant par un cessez-le-feu immédiat et durable, douze pays, dont l'Algérie, initia-

trice de ce projet recommandant aux 193 membres de l'Assemblée générale de l'ONU que «l'Etat de Palestine soit admis comme membre des Nations unies», ont voté «pour». Toutefois, les USA, comme attendu, et après avoir tout fait pour retarder ce vote, n'ont pas hésité à brandir leur veto. La raison évoquée par Washington, allié historique de l'entité sioniste, est que l'ONU n'est pas le lieu pour la reconnaissance d'un Etat palestinien et que la création d'un Etat palestinien indépendant doit découler d'un accord issu de négociations directes avec Israël et non pas être mise en œuvre à l'ONU. Pour leur part, la Grande-Bretagne et la Suisse se sont abstenues de voter. Pour le Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama, le blocage américain et son veto mis sur le projet algérien de réso-

lution du Conseil de sécurité en faveur de la pleine adhésion de la Palestine l'ONU d'aujourd'hui n'est qu'«une autre étape sur la voie de l'adhésion à part entière de la Palestine». «Oui, a lancé Amar Bendjama, nous reviendrons. Nous reviendrons plus forts, avec la légitimité de l'Assemblée générale et un soutien plus large des membres de l'ONU», a-t-il affirmé lors de son intervention à l'issue de la séance de vote. Bendjama, qui auparavant a salué «tous ce qui ont voté en faveur», a soutenu que «le soutien massif à la création de l'Etat de Palestine envoie un message très clair : l'Etat de Palestine mérite la place qui lui revient parmi les membres des Nations unies». Aux membres qui se sont abstenus de voter et «qui n'ont pas pu soutenir l'acceptation de l'Etat de Palestine», le Royaume-Uni et la Suisse, en l'occurrence, Bendjama a espéré qu'ils le

feront «la prochaine fois». Pour conclure son intervention et avant de quitter la salle lors de l'exposé des motifs du représentant d'Israël, le diplomate, en guise de promesse aux Palestiniens de revenir à la charge, citera le président de la République : «Les efforts de l'Algérie ne cesseront que lorsque la Palestine sera membre à part entière de l'ONU». Plus tôt, durant sa prise de parole à l'issue du vote, le Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU a exprimé sa «profonde gratitude, au nom du Groupe arabe, de l'Organisation de la Conférence islamique et du Mouvement des non-alignés, à tous ceux qui ont voté en faveur de la résolution que l'Algérie a présentée». A noter que lors des débats ayant précédé la séance de vote, Amar Bendjama avait mis en garde contre un échec de ce projet. «Un échec à agir serait

Banque mondiale et Fonds monétaire international

Faid participe aux travaux des réunions de printemps à Washington

■ Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a participé aux travaux de la réunion des ministres des Finances et des Gouverneurs des Banques centrales du G-24, ainsi qu'à la réunion des ministres des Finances et des Gouverneurs des Banques centrales de la région MENA avec la Directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), et ce, dans le cadre des réunions de printemps du FMI et du Groupe de la Banque mondiale, qui se tiennent du 15 au 21 avril à Washington.

Par Nawel H.

Lors de la réunion du Groupe Intergouvernemental des 24 (G-24), M. Faid a souligné «l'impérieuse nécessité de renforcer les capacités des pays membres, ainsi que l'importance des appuis techniques fournis par la Banque mondiale et le FMI». Il a mis en avant «le rôle essentiel de ces soutiens pour aider les pays du Groupe à élaborer des politiques économiques pertinentes, capables de relever les nombreux défis auxquels ils sont confrontés», a indiqué, mercredi soir, un communiqué du ministère des Finances. Dans cette optique, le ministre des Finances a plaidé en faveur d'«un accroissement des ressources financières disponibles et d'une assistance technique mieux adaptée, afin de favoriser des avancées tangibles vers la réalisation des Objectifs de développement durable». Concernant les discussions en cours sur les réformes des institutions de Bretton Woods et le renforcement de leurs capacités d'intervention, M. Faid a encouragé les participants à examiner toutes

les options recommandées dans le cadre de l'Adéquation des fonds propres des Banques multilatérales de développement. Il a souligné l'importance d'optimiser les bilans, de favoriser l'engagement continu du Groupe de la Banque mondiale dans le financement de la lutte contre le changement climatique et de promouvoir des partenariats avec d'autres Banques multilatérales de développement pour renforcer ce soutien. Lors de la réunion des ministres des Finances et des Gouverneurs des Banques Centrales de la région MENA avec M^{me} Kristalina Georgieva, directrice générale du FMI, les discussions ont principalement abordé «les défis imposés par le changement climatique ainsi que les crises géopolitiques en cours, notamment la guerre menée contre Gaza et ses retombées négatives sur la croissance économique de la région», a-t-on ajouté. Sur le plan bilatéral, M. Faid a eu un entretien avec Mme Feryel Ouergh, ministre tunisienne de l'Economie et de la Planification, afin d'échanger sur les relations de coopération entre les deux

pays. Les discussions ont englobé divers domaines de collaboration potentielle. Les deux ministres ont exprimé «leur volonté de poursuivre ce dialogue et se sont engagés à travailler étroitement ensemble pour renforcer les liens de coopération entre leurs pays respectifs». De plus, le ministre a tenu une réunion avec M. Sergio Pimenta, vice-président régional pour l'Afrique à la Société financière internationale (IFI), au cours de laquelle ils ont discuté du «renforcement du rôle du secteur privé en tant que moteur du développement, ainsi que des réformes en cours en Algérie visant à améliorer davantage le climat des affaires». Dans ce sens, M. Faid a encouragé son interlocuteur «à intensifier l'engagement de son institution dans son pays, afin de soutenir davantage le développement économique et l'investissement en Algérie». Enfin, le ministre a eu «une rencontre fructueuse» avec M. Jihad Azour, directeur du Département Moyen-Orient et Asie Centrale du FMI. Au cours de cette discussion, M. Azour a exprimé sa satisfaction à l'égard



des performances récentes de l'économie algérienne, saluant «les progrès réalisés dans la mise en œuvre des réformes et les résultats tangibles qui en ont découlé jusqu'à présent». Il a souligné que ces avancées

contribuent à placer l'économie du pays sur une trajectoire prometteuse de croissance durable et inclusive, tout en encourageant à poursuivre les efforts engagés dans cette voie, a conclu la même source. **N. H.**

Tourisme

Le ministre préside une rencontre préparatoire de la saison estivale

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a présidé, jeudi à Alger, une rencontre nationale préparatoire de la saison estivale de 2024, lors de laquelle il a souligné la nécessité de tirer profit des expériences des années précédentes à travers la définition des lacunes et la levée des obstacles.

Le ministre a qualifié ce rendez-vous préparatoire de la saison estivale de 2024 de «défi et opportunité pour mettre en avant la destination touristique Algérie», insistant sur l'importance de renforcer «le travail collectif continu pour promouvoir le secteur du Tourisme».

A cet égard, le ministre a indiqué qu'il sera question, lors de cette réunion, «de

prendre une série de mesures pour améliorer la performance et garantir le bien-être des estivants», rappelant que la préparation de la saison estivale avait été confiée à une commission nationale multisectorielle, comprenant le secteur du Tourisme, et présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

D'autre part, le ministre a appelé tout un chacun à contribuer à faire réussir cette saison «en proposant des initiatives et en œuvrant à parfaire les réalisations, afin de réunir toutes les conditions de bien-être aux touristes et aux estivants», relevant que l'année dernière avait connu une affluence remarquable de touristes

étrangers de différentes nationalités, ayant enregistré l'entrée de 3,3 millions de touristes étrangers dont 1,1 million d'enfants de la communauté nationale à l'étranger.

Pour augmenter la capacité d'hébergement, le ministre a fait état de l'adoption de plus de 2 200 projets touristiques, dont 500 en cours de réalisation, avec la réception annuelle de 50 à 60 projets d'une capacité d'accueil de 6 000 lits, ce qui atteste que le nombre des structures touristiques augmente de manière encourageante et contribue au renforcement et à la diversification du parc disponible.

Par ailleurs, les directeurs du tourisme des différentes wilayas ont relevé «la

nécessité de remédier à certaines lacunes enregistrées lors de la dernière saison estivale au niveau de certaines plages», à savoir l'insuffisance de l'éclairage public et de la propreté, ainsi que l'absence de structures commerciales et de moyens de transport.

Il a été question également de mettre l'accent sur la nécessité de prévoir des programmes culturels et de loisirs, outre l'organisation des foires de l'artisanat pour attirer les touristes et les estivants, tout en soulignant l'impératif d'impliquer tous les acteurs dans la mise en place de plans de promotion et de communication pour améliorer la destination touristique Algérie. **Youcef A.**

Education nationale

La révision des programmes scolaires a atteint un «stade très avancé»

Le ministre de l'Education Nationale, Abdelhakim Belabed, a affirmé, jeudi à Alger, que la révision des programmes scolaires avait atteint «un stade très avancé». Le ministre qui intervenait lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) dédiée aux questions orales adressées aux membres du gouvernement, sous la présidence de Moussa Kherfi, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement,

Basma Azouar, a indiqué que «la révision des programmes a atteint un stade très avancé, dans le respect des référents religieux et nationaux». «La révision des programmes à lancer à la prochaine rentrée scolaire au niveau du cycle primaire concerne l'allègement des programmes et du poids du cartable, ainsi que la réduction du nombre de matières, celles liées à l'identité nationale étant intangibles», a précisé le ministre. Dans ce contexte, M. Belabed a fait savoir

que le Conseil national des programmes «s'attelle actuellement à la révision des programmes scolaires pour les adapter à la nouvelle ère que vit la société algérienne et aux avancées scientifiques et technologiques accélérées que connaît le monde». Cette révision, poursuit le premier responsable du secteur, est basée sur la feuille de route tracée par le ministère à l'effet de concrétiser les décisions et les orientations du président de la République,

Abdelmadjid Tebboune, notamment en ce qui concerne l'allègement des programmes scolaires, l'apprentissage des langues étrangères, la réduction du poids du cartable et la révision du calendrier des examens. Répondant à une question sur les cours particuliers donnés aux élèves, Belabed a souligné que cette activité était «illégitime, car générant des profits non déclarés, en plus d'être pratiquée dans des locaux anarchiques et non sécurisés, voire dans des garages».

Le ministère a pris «une batterie de mesures pour mettre fin à ce phénomène, à l'image de la sensibilisation des élèves et de leurs parents pour ne plus encourager ces cours et placer leur confiance en l'établissement scolaire qui demeure la seule structure habilitée à dispenser un enseignement de qualité», a-t-il ajouté, rappelant que les portes des établissements scolaires étaient ouvertes à tout moment pour dispenser des cours de soutien. **F. C.**

Agriculture

Tout est fin prêt pour le lancement de l'opération de recensement général

■ Tout est fin prêt pour le lancement de l'opération de recensement général de l'agriculture, prévue du 19 mai au 17 juillet prochains, a indiqué, jeudi à Alger, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa.



Par Salima K.

«**N**ous sommes prêts à 100 % pour le lancement de cette opération qui nous permettra de passer vers une agriculture durable, en disposant de données plus exhaustives sur les filières du secteur», a déclaré M. Cherfa, en marge d'une réunion de travail qu'il a présidée au siège du ministère, en présence des directeurs des services agricoles (DSA) des 58 wilayas et des cadres du secteur. Soulignant

que l'opération de recensement pourrait être prolongée de 15 jours dans certaines régions, le ministre a expliqué que les préparatifs de cette opération de grande envergure étaient un travail multisectoriel, impliquant plusieurs secteurs.

Il a, dans ce sens, rappelé que l'opération de recensement pilote, lancée en février dernier à travers quelques wilayas, avait permis de gagner en expérience et tirer plusieurs enseignements, notamment en matière de réalisation de questionnaires plus

précis et plus clairs adressés aux agriculteurs et aux éleveurs.

Le ministre a affirmé que la réunion était également l'occasion pour évaluer les préparatifs de l'évaluation de la campagne moisson-battage de l'année 2023-2024 qui va démarrer précocement dans certaines régions du Sud. Il a cité la wilaya de Ouargla, dont le démarrage de campagne effectif est prévu pour le mois de mai prochain.

Dans ce cadre, il a assuré que tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour

la réussite de cette campagne qui sera supervisée par les directeurs agricoles des wilayas et les walis. Par ailleurs, le ministre a annoncé le lancement anticipé de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêt qui sera lancée cette année à partir du 1er mai prochain au lieu du 1^{er} juin et qui s'étalera jusqu'au 31 octobre 2024.

L'objectif étant de prévenir davantage les risques des incendies et des pertes, a-t-il expliqué, précisant que sa date a été fixée en commun accord avec le ministère de l'Intérieur.

Pour sa part, le directeur des statistiques, de la numérisation et de la prospective au ministère de l'Agriculture, M'hamed Tifouri, a rebondi sur le recensement général de l'agriculture, soulignant son intérêt stratégique pour l'économie du pays en rappelant que l'agriculture est le deuxième secteur contributeur au PIB de l'Algérie après celui des hydrocarbures.

Selon M. Tifouri, 1 200 cadres superviseurs et 6 000 agents recenseurs ont été formés pour cette opération, précisant qu'il y aura 200 à 259 agents recenseurs pour 250 exploitations agricoles.

En parallèle, des campagnes d'information et de sensibilisation ont été lancées à l'adresse des agriculteurs et des éleveurs pour les mettre en confiance et leur expliquer l'intérêt de coopérer pour la réussite du recense-

ment, a-t-il fait savoir. «Pour ce faire, le ministère a associé les autorités locales (walis et l'ensemble des parties prenantes), dont la société civile, les Chambres nationales d'agriculture et l'Union nationale des paysans agricoles», a-t-il ajouté.

S. K.

Tunisie Hausse de plus de 6 % des projets industriels déclarés au premier trimestre 2024

LE NOMBRE de projets industriels déclarés au cours du premier trimestre de 2024 en Tunisie a augmenté de 6,9 %, soit 966 déclarations, contre 904 au cours de la même période 2023, indique l'Agence tunisienne de promotion de l'industrie et de l'innovation (APII). Ces projets permettront de créer plus de 10 000 postes d'emploi, selon l'APII. Selon un communiqué publié jeudi par le ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, l'APII a évoqué le développement des investissements étrangers d'une valeur de 15,2 %, soit 164,4 millions de dinars tunisiens (DT) en valeur. Le nombre des nouvelles créations a également évolué de 16,7 %, ce qui représente 34 % de toutes les déclarations. La valeur des exportations du secteur industriel s'est sensiblement améliorée de 3 % pour atteindre 14,637 millions de DT, générant un excédent au niveau de la balance commerciale industrielle de 635,1 millions de DT, contre un déficit de 438,4 millions de DT au cours du premier trimestre de 2023. Au niveau des services, les investissements ont augmenté de 63,4 % (13,1 millions DT au cours du premier trimestre de cette année, contre 191,6 millions DT au cours du premier trimestre de 2023). Les mêmes données indiquent que 2 772 sur un total de 4 198 projets sont achevés ou lancés, soit 66 % contre 63,9 % en 2023 et 43 % en 2022.

R. E.

Marché

La Bourse de Tokyo repart en forte baisse

Après une petite éclaircie la veille, la Bourse de Tokyo repartait hier nettement dans le rouge, la probabilité d'un report des baisses de taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) continuant de se renforcer. L'indice vedette Nikkei perdait 2 % à 37 318,98 points vers 00h40 GMT et l'indice élargi Topix cédait 1,4 % à 2 639,99 points. Plusieurs

indicateurs publiés jeudi ont montré que l'activité aux Etats-Unis est toujours relativement dynamique, ce qui repousse encore un peu plus loin les premières baisses de taux de la Fed tant attendues. Les investisseurs comptent sur une première baisse de ses taux en septembre, voire novembre, alors qu'ils espéraient encore il y a quelques

semaines que ce cycle commencerait en juin. Le président de la Fed de New York John Williams, a redit jeudi qu'il ne voyait «aucune urgence» à baisser les taux. Quant à Raphael Bostic de la Fed d'Atlanta, il s'en est tenu à sa projection d'une seule baisse des taux cette année. Le dollar était parfaitement stable par rapport au yen, en valant 154,57 yens

vers 00h40 GMT comme jeudi à 21h00 GMT. L'euro baissait légèrement à 164,43 yens contre 164,51 yens la veille, et se négociait pour 1,0637 dollar contre 1,0643 dollar jeudi. Le cours du pétrole a bondi de plus de 3 % hier : le baril de WTI a pris 3,66 % à 85,76 dollars, tandis que le cours du Brent a progressé de 3,44 % à 90,11 dollars. Farid M.

Brésil

Production historique de sucre

La production de sucre au Brésil a atteint un niveau historique sur la saison 2023-2024, confortant le pays comme premier producteur mondial, ont annoncé, jeudi, les autorités brésiliennes. La production s'est élevée à 45,7 millions de tonnes, soit une augmentation de 24 %, a annoncé dans son dernier rapport la Compagnie nationale d'approvisionnement (Conab). Premier exportateur mondial de sucre, le Brésil a en outre atteint

un record de ventes à l'étranger entre avril 2023 et mars 2024, à 35,2 millions de tonnes, une hausse de 26,8 % par rapport à la saison précédente. Outre la hausse des prix mondiaux, la Conab pointe une «baisse des expéditions de producteurs importants tels que l'Inde et le Pakistan, qui ont souffert de problèmes climatiques». Le brésilien a récolté 713,2 millions de tonnes de canne à sucre durant cette saison (+16,8 %). Ce résultat

reflète la hausse de la productivité dans les principales régions productrices, poussée à la fois par les investissements du secteur pour renouveler les plantations et par des conditions climatiques favorables, notamment dans l'Etat de Sao Paulo (sud-est), explique l'organisme public. La productivité dans les champs a atteint 85 580 kilos par hectare, en hausse de 16,2 % par rapport à la précédente récolte. Face à des prix mondiaux du sucre

attractifs, les producteurs brésiliens ont favorisé la production de la matière première plutôt que celle de l'éthanol produit à partir de la canne à sucre, qui a tout de même augmenté de 12 %, à 29,7 milliards de litres. Après avoir atteint en septembre dernier leur plus haut niveau depuis 2010, les prix mondiaux du sucre tels que calculés par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sont depuis redescendus, notamment

au vu des perspectives de récolte abondante au Brésil. En mars, «l'ampleur des exportations en partance du Brésil a également pesé sur les prix mondiaux du sucre». Mais des «craintes persistantes quant à la récolte dans le pays sud-américain, qui a souffert de conditions météorologiques sèches prolongées, ont cependant limité le recul des prix», écrivait la FAO dans son rapport mensuel sur les prix alimentaires début avril. N. T.

— Sous le thème «Patrimoine culturel et gestion des risques» —

Lancement officiel des célébrations du Mois du patrimoine

■ «Le Festival local de la chanson kabyle est désormais institué Festival national».

C'est la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, qui l'a déclaré jeudi dernier, lors de la visite qu'elle a effectuée à Béjaïa dans le cadre du Mois du patrimoine.

Par Hocine Cherfa

Depuis la bibliothèque principale de la ville de Béjaïa, la ministre de la Culture a donné le coup d'envoi du Mois du patrimoine, placé cette année sous le thème : «Patrimoine culturel et gestion des risques sur fond de crises et catastrophes naturelles». Elle a également inauguré, lors de sa première visite d'inspection à la ville de Yama Gouraya, l'Institut régional de formation musicale qui porte le nom du chanteur et musicien enfant de Béjaïa, le défunt Djamel Allam. L'établissement est abrité par l'ancien tribunal de Béjaïa qui a totalement été restauré après son effondrement en mars 2011, une bâtisse construite il y a plus d'un siècle par les colons. L'occasion était aussi pour la responsable du département de la Culture du pays de rouvrir la Casbah de Béjaïa qui a subi des travaux de restauration et pour laquelle une demande a été faite pour le classement de ce monument datant du 15^e siècle au patrimoine mondial de l'Unesco. M^{me} Soraya Mouloudji a déclaré dans une allocution prononcée à l'occasion de l'inauguration du Mois du patrimoine : «Le choix du lancement du Mois du patrimoine cette année à partir de la ville de Béjaïa n'est pas fortuit, du fait des potentialités patrimoniales, historiques et appartenant aux civilisations anciennes qu'elle recèle». Elle dira également que cela a été décidé en égard «à l'importance accordée par les autorités de wilaya au patrimoine, en témoigne le nombre important d'opérations de restauration des vestiges antiques lancées depuis quelques années et aussi pour son expérience avérée dans la gestion des risques». Elle a rap-



pelé, entre autres, «les séismes qui ont successivement secoué la ville de Béjaïa en 2021 et 2022 et qui ont montré la résilience, la solidarité de ses habitants, et l'aptitude des autorités locales à y faire face». Béjaïa a été choisie aussi, selon elle, «par l'attention particulière accordée par les autorités à la sauvegarde au patrimoine, qui se traduit par un nombre important d'opérations de réhabilitation et de restauration de vestiges et monuments engagées par le secteur». Parmi ces opérations, on compte «la Porte Sarrazine», «la Porte de l'Etendard (Bab El-Fouka), le Fort Bordj Moussa, le Fort Sidi Abdelkader, le théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh datant de 1936, la Casbah dans laquelle se trouve la mosquée Ibn Khalidou, le Fort de Gouraya. M^{me} Mouloudji est revenue, par la suite, sur les nombreuses demandes de classement de monuments et vestiges antiques faites au début de

l'année en cours au patrimoine mondial de l'Unesco, dont ceux de la wilaya de Béjaïa. «Nous avons introduit, au début de l'année en cours, 10 demandes de classement de vestiges et de monuments antiques au patrimoine mondial de l'Unesco», a-t-elle dit. A l'occasion, la ministre a visité les vestiges et anciens édifices de la ville de Béjaïa, dont l'Institut régional de la formation musicale et installé l'entreprise devant procéder aux travaux de restauration de la cinématique de la ville de Béjaïa, le Fort Bordj Moussa, la Porte de l'Etendard (Bab El-Fouka), la Porte Sarrazine dont les travaux de restauration ont atteint les 90 %, la Casbah qui a été restaurée, le Fort Sidi-Abdelkader. Pour sa part, le wali de Béjaïa, Kamel-Eddine Karbouche, a fait savoir, lors d'une séance de travail tenue avec la ministre de la Culture, que «le secteur de la Culture de la wilaya a bénéficié de 25 opérations d'invest-

tissement dans différents volets, dont la culture, le patrimoine, les arts et leur promotion». «Ces opérations ont coûté un budget de 2 071 543 000 DA». Il a également indiqué qu'«entre 2021 et 2022, 25 opérations de restauration et réhabilitation ont été inscrites pour une autorisation de programme (AP) d'une valeur de 575 656 millions de dinars». Ces AP concernent les études et réaménagement de la Bibliothèque principale et le théâtre régional, la restauration de la Porte de l'Etendard (Bab El-Fouka), l'étude et la restauration de la Porte Sarrazine et les travaux d'urgence portant restauration du Fort Gouraya. Ce monument espagnol culminant sur près de 700 m d'altitude au-dessus de la ville de Béjaïa avait été endommagé par les séismes qui ont secoué la ville et ses travaux de restauration ont coûté 75 millions de dinars. Il y a également les travaux de restauration d'urgence du Fort Sidi-Abdelkader, les travaux de restauration du Fort Bordj-Moussa ainsi que l'étude et restauration de la cinématique de la place du 1^{er} Novembre, ex-place Gueydon. M^{me} Mouloudji a, par ailleurs, chargé l'Office national d'exploitation des biens culturels de la gestion et la sécurisation du Fort Gouraya. Plusieurs artistes, chanteurs, écrivains et poètes ont été honorés lors d'une cérémonie organisée à l'occasion, en reconnaissance pour ce qu'ils ont donné à la culture et aux arts. Il s'agit, entre autres, du dramaturge d'expression amazighe Mohand Aït-Ighil, Mourad Dziri, chanteur chaâbi, l'artiste Mustapha Slatna et le comédien Mohamed Lefkir.

H. C.

Prévu du 25 au 27 avril au TNA

Un colloque international sur Abdelkrim Dali s'organise à Alger

Le colloque scientifique international «Cheikh Abdelkrim Dali : dimension artistique, technique et historique nationale» se tiendra du 25 au 27 avril prochain au Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi (Alger), a annoncé la présidente de la Fondation Cheikh Abdelkrim-Dali, Wahiba Dali.

Lors d'une conférence de presse, M^{me} Wahiba Dali, petite-fille de l'artiste Abdelkrim Dali (1914-1978), a précisé que ce colloque international, organisé à l'initiative de la Fondation

Cheikh Abdelkrim-Dali, sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts et en partenariat avec le Théâtre national algérien, revêtait un caractère scientifique et académique. Ce colloque, dont le comité scientifique est présidé par le ténor de la chanson andalouse Noureddine Saoudi, verra la participation de chercheurs algériens et étrangers spécialisés dans le patrimoine de la musique algérienne classique, qui «retraceront l'œuvre et le parcours de cet éminent artiste qui a contribué à

la préservation de la musique andalouse algérienne».

Le champ culturel et le patrimoine artistique et musical algériens ont été, ces derniers temps, la cible de plusieurs tentatives malveillantes d'appropriation par certaines parties étrangères cherchant à s'accaparer les composantes de l'héritage culturel et identitaire caractéristique de notre personnalité algérienne authentique, a-t-elle dénoncé, appelant à contrecarrer cette falsification qui va à l'encontre des vérités historiques liées aux éléments

constitutifs de notre identité et de notre patrimoine culturel et musical que d'éminents artistes, à l'image de Cheikh Abdelkrim Dali, ont réussi à préserver. M^{me} Dali a, par ailleurs, fait savoir que les préparatifs étaient en cours pour le lancement de la nouvelle édition du «Prix Cheikh Abdelkrim-Dali de la meilleure interprétation du chant andalou» qui vise, a-t-elle dit, à «promouvoir les jeunes talents et à enrichir le répertoire de la musique andalouse algérienne».

M. K.

Meilleur projet architectural alliant tradition et modernité
Le ministère de la Culture lance un concours

LE MINISTÈRE de la Culture et des Arts a annoncé jeudi, dans un communiqué, le lancement d'un concours national pour le meilleur projet urbain, intégrant des «traditions architecturales» adaptées aux exigences de la construction moderne. Initié dans le cadre du Mois du patrimoine culturel (18 avril au 18 mai), ce concours placé sous le slogan «Traditions réinventées grâce à l'innovation», vise à encourager l'architecture et l'urbanisme modernes, associant des traditions architecturales, selon la même source, qui explique qu'il (le concours) «traduit les efforts du ministère de la Culture dans la protection et la préservation du patrimoine culturel». Ouvert aux étudiants des Beaux-Arts, d'architecture, de l'urbanisme, du développement et de la gestion de la ville ainsi qu'aux élèves suivant une formation professionnelle dans la construction et le design, le concours a aussi pour objectif de «stimuler la créativité dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du design et à concilier l'innovation et la modernité avec les traditions architecturales». Les candidats doivent présenter des projets de conception de bâtiments modernes qui préservent le caractère culturel et historique, en s'adaptant aux besoins et aux exigences de la vie moderne, précise le ministère.

Ces exigences peuvent inclure l'utilisation de la technologie pour améliorer l'efficacité énergétique et l'intégration de systèmes intelligents, les matériaux de construction et les conceptions innovantes qui garantissent la durabilité. Les postulants à ce concours doivent présenter leurs candidatures par voie électronique à : <https://bit.ly/49LRhba>, selon le communiqué.

F. H.

Festival national du théâtre universitaire Dix troupes y prennent part

La 14^e édition du Festival national du théâtre universitaire «Mahieddine-Bouziid» s'est ouverte dans la soirée de mercredi, avec la participation de 10 troupes de différents établissements universitaires du pays, et ce, en présence de cadres des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifiques et de la Culture et des Arts. La cérémonie inaugurale de cette manifestation culturelle, présidée par le wali de Sidi

Bel-Abbès, Samir Chibani, a été marquée par un défilé des participants au niveau de la place «1^{er} Novembre» de la ville de Sidi Bel-Abbès, en présence d'une foule nombreuse constituée d'étudiants et d'amoureux du 4^e art, à l'issue d'une course d'honneur qui a pris le départ du groupement universitaire jusqu'au lac Sidi M'hamed-Benali.

Le recteur de l'université Djilali-Liabes, Bouziani Merahi, a salué cet établissement d'avoir

abrité cette «importante manifestation culturelle», après six années d'interruption depuis la dernière édition qui s'est déroulée en 2018, signalant que pour la ville de Sidi Bel-Abbès «l'artistique et la culturelle sera une opportunité pour relancer cet événement marquant». Il a fait savoir que l'objectif escompté à travers l'organisation de telles manifestations, qui se poursuivra jusqu'au 23 de ce mois, conjointement avec la Direction de la

culture et des arts et le théâtre régional de Sidi Bel-Abbès, consiste à consolider et à accroître la valeur du théâtre universitaire, en plus d'encourager les œuvres théâtrales de bonne facture réalisées par les étudiants et leur offrir l'occasion d'exprimer leurs talents et leurs innovations.

A signaler qu'outre les pièces théâtrales qui seront suivies de débats entre les artistes et les enseignants universitaires, le fes-

tival est marqué par l'organisation d'ateliers de formation et d'initiation à l'écriture dramaturgique, à l'actorat, ainsi que par des interventions sur les mécanismes de formation académique et les comédiens professionnels ayant opté pour les études académiques, a fait savoir le directeur adjoint chargé des activités scientifiques, culturelles et sportives au Rectorat de l'université hôte, Rezkane Mohamed-Fouad.

D. R.



Kenya

Le chef des armées meurt dans le crash de son hélicoptère

■ Le chef des armées du Kenya, Francis Omondi Ogolla, et neuf autres responsables militaires ont été tués jeudi dans le crash d'un hélicoptère dans une région reculée de l'ouest du pays, a annoncé le Président William Ruto.

Par Rosa C.

«Aujourd'hui à 14h20 (11h20 GMT), notre nation a vécu un tragique accident aérien dans la région de Sinda (...) dans le comté d'Elgeyo Marakwet. Je suis profondément attristé d'annoncer le décès du général Francis Omondi Ogolla, chef des Forces de défense kényanes», a déclaré le chef de l'État kényan à l'issue d'une réunion du Conseil de sécurité qu'il avait convoqué en urgence. «Avec lui, lors de l'accident, se trouvaient onze autres vaillants militaires, neuf qui sont également décédés avec lui et deux survivants», a-t-il ajouté. Ces responsables militaires étaient en visite dans cette région située à 400 kilomètres de

Nairobi, notamment pour «rendre visite aux troupes déployées dans le Rift Nord dans le cadre de l'opération Maliza Uhalifu», («mettre fin à la criminalité» en swahili) destinée à combattre les groupes de bandits qui y sèment la terreur», a-t-il précisé.

L'accident a eu lieu alors qu'ils portaient inspecter les travaux de construction d'un centre de formation de recrues dans le comté voisin de Uasin Gishu. «Malheureusement, l'appareil s'est écrasé peu après le décollage», a déclaré William Ruto. L'armée de l'air a dépêché une équipe d'enquêteurs pour établir les causes de l'accident.

Selon le Président Ruto, les hauts gradés étaient à bord d'un hélicoptère Bell UH-1B, surnom-

mé «Huey», un appareil développé dans les années 1950 et largement utilisé par l'armée américaine pendant la guerre du Vietnam. Des médias kényans ont indiqué qu'il s'agissait du cinquième accident d'hélicoptère militaire en 12 mois, les appareils étant souvent vieux et mal entretenus.

En juin 2021, au moins 10 soldats ont été tués lorsque leur hélicoptère s'est écrasé au cours d'un exercice d'entraînement au sud de Nairobi. «Un éminent général quatre étoiles est tombé dans l'exercice de ses fonctions et au service du pays», a poursuivi M. Ruto.

Le chef de l'État a également annoncé trois jours de deuil. Les corps des victimes, drapés dans des drapeaux kényans, ont été ramenés à Nairobi à bord d'un avion de l'armée de l'air jeudi en fin de journée, selon des images diffusées par la Présidence. Agé de 61 ans, Francis Omondi Ogolla avait été nommé à la tête des armées le 29 avril 2023 par le Président Ruto. Selon le règlement militaire kényan, le chef de la défense prend normalement sa retraite à 62 ans ou après quatre ans de service, en fonction de l'événement qui survient en premier.

Quelques semaines plus tard, M. Ruto avait défendu son choix, répondant à ceux qui, y compris dans son cercle proche, accusaient Francis Omondi Ogolla d'avoir tenté d'empêcher sa victoire à la présidentielle d'août 2022. Le président de la commission électorale (IEBC) Wafula Chebukati avait affirmé que celui qui était alors numéro 2 des



armées faisait partie d'un groupe de personnes lui ayant demandé de ne pas déclarer William Ruto vainqueur face à Raila Odinga.

«Quand j'ai regardé son CV, il était la meilleure personne pour être (un) général», a déclaré à la presse William Ruto. Passé par l'École militaire de Paris et le National Defence College of Kenya, il avait commencé sa carrière en avril 1984 dans l'armée de l'air, selon le site du ministère kényan de la Défense.

L'ancien président Uhuru Kenyatta a salué dans un communiqué «non seulement un chef militaire accompli, mais aussi un patriote dévoué qui a consacré sa vie à servir et à protéger (le)

pays».

Des messages de condoléances ont également été envoyés, entre autres, par l'Union africaine, le groupement régional d'Afrique de l'Est (IGAD) et les ambassades des États-Unis, du Royaume-Uni et de l'Union européenne au Kenya.

«Cette perte n'est pas seulement ressentie par le Kenya, mais aussi par toute la région», a déclaré le secrétaire général de l'IGAD, Workneh Gebeyehu, sur X. Omondi Ogolla avait été le commandant de l'armée de l'air de 2018 à 2021. Marié et père de deux enfants, il avait un petit-enfant.

R. C.

Commentaire

Dérapages

Par Fouzia Mahmoudi

Si les déboires judiciaires de Donald Trump devraient donner confiance aux démocrates, il n'en est rien, car ces derniers savent parfaitement, même si beaucoup le démentent, que leur candidat a son lot de casseroles. L'état de santé mentale du président américain de 81 ans, qui est un sujet de discorde depuis des années aux États-Unis, semble se détériorer à vue d'œil et les dérapages de Joe Biden en pleine campagne ne présagent rien de bon pour le scrutin de novembre prochain. Ce dernier a une fois encore suscité la controverse jeudi, après avoir raconté une histoire de famille, celle de son oncle, supposément dévoré par des cannibales en Nouvelle-Guinée lors de la Seconde Guerre mondiale. Pourtant, des documents officiels montrent qu'en réalité cet oncle est mort dans le crash de son avion en mer. L'opposition républicaine, sans surprise, n'a pas manqué d'utiliser cette énigme éluclubrante de Joe Biden pour illustrer, selon elle, son déclin cognitif. «Mais oui... c'est ça Joe...», a ironisé le compte officiel de la campagne de Donald Trump sur X. La Maison-Blanche a de son côté défendu son patron jeudi, affirmant que le président, en racontant une histoire familiale, voulait rendre hommage aux soldats et anciens combattants. Biden a salué la mémoire de son oncle lors d'une visite dans sa ville natale de Scranton, en Pennsylvanie. Le président, qui avait à peine un an lorsque son oncle est décédé en 1944, s'est rendu sur un monument aux morts de la guerre et a touché du bout des doigts le nom du lieutenant Ambrose Finnegan, gravé sur la stèle. Son avion «a été abattu en Nouvelle-Guinée, et ils n'ont jamais retrouvé son corps parce qu'il y avait beaucoup de cannibales, pour de vrai, dans cette partie de l'île d'Océanie», a lancé un peu plus tard Joe Biden à des métallurgistes à Pittsburgh, puis une nouvelle fois à la presse. Mais le site de l'agence officielle des prisonniers de guerre et disparus américains indique que l'avion d'Ambrose Finnegan s'est «écrasé en mer» au large de la Nouvelle-Guinée. La porte-parole de la Maison-Blanche, Karine Jean-Pierre, a confirmé que l'oncle du président avait «perdu la vie quand son avion militaire s'est écrasé dans le Pacifique», et non sur la terre ferme. Mais elle a défendu Joe Biden, pour qui rendre hommage à son oncle sur ce monument avait été un moment «incroyablement émouvant et important», selon la porte-parole. Le chef de l'exécutif américain a «mis en avant l'histoire de son oncle pour montrer son soutien aux anciens combattants». Un moyen également de jouer sur le contraste avec son rival à la présidentielle, Donald Trump, qui aurait qualifié des soldats morts au combat de «losers» lors de son mandat. Mais les explications bancales de la porte-parole de la Maison-Blanche n'ont pas convaincu grand monde, surtout lorsque cela fait des années maintenant que Biden s'empêtre dans des histoires abracadabrantesques qui font douter les plus fervents partisans progressistes du bien-fondé de sa candidature. Reste à voir si Biden réussira à minimiser les incidents d'ici novembre prochain pour espérer une réélection, ou si les Américains après quatre années à subir les dérapages de leur président lui préféreront l'excessif Trump qui, tout du moins, a lui encore toute sa tête.

F. M.

Peine de mort en RDC

Le Haut-commissaire aux droits de l'homme préoccupé

Le Haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Volker Türk, s'est dit jeudi à Kinshasa «préoccupé» par la décision des autorités de la République démocratique du Congo de rétablir la peine de mort. «Je suis préoccupé après la récente décision (de Kinshasa) de lever le moratoire sur la peine de mort», a déclaré Volker Türk devant la presse, à l'issue d'une visite de quatre jours en RDC au cours de laquelle il a notamment rencontré le président Félix Tshisekedi.

«Les Nations unies sont très claires, nous souhaitons l'abolition de la peine de mort partout dans le monde», a-t-il appelé. «C'est le message que j'ai transmis aux autorités de la RDC», a-t-il poursuivi, ajoutant à propos de la réaction de ses interlocuteurs : «Je pense que c'est un domaine sur lequel nous sommes conve-

nus d'être en désaccord». Le 15 mars, le gouvernement a annoncé sa décision de lever le moratoire sur l'exécution de la peine de mort qui était en vigueur depuis plus de 20 ans dans le pays. Il expliquait que cette mesure ciblait les militaires accusés de trahison, alors que la province du Nord-Kivu, dans l'est de la RDC, est en proie à la rébellion du M23 («Mouvement du 23 mars») qui, soutenue par l'armée rwandaise, occupe de larges pans de territoire. Elle vise aussi les auteurs de «banditisme urbain ayant entraîné mort d'homme», ajoutait-il.

Cette décision a aussitôt été vivement critiquée par les organisations de défense des droits humains. Durant son séjour, Volker Türk s'est également rendu dans l'est du pays, où il a visité des camps de déplacés à Goma, chef-lieu du Nord-Kivu,

ainsi que dans la province voisine de l'Ituri, en proie elle aussi aux violences de groupes armés. La population est «épuisée, écrasée par des décennies de conflit», a constaté le Haut-commissaire, en déplorant notamment que «le M23 continue de semer la terreur et recrute de force des enfants dans ses rangs». «Tout rôle joué par le Rwanda dans le soutien au M23 doit cesser». Il en va «de même pour tout pays qui soutient des groupes armés en RDC», a-t-il ajouté.

Volker Türk a aussi souligné «les responsabilités des entreprises qui extraient le coltan dans la région», riche en minerais convoités. «Le monde ne peut pas continuer à consommer sur le dos du peuple congolais», a-t-il lancé. Face à «l'accumulation de souffrances, il faut trouver une solution», a-t-il insisté.



Coupe d'Algérie 2023-2024 de football (demi-finales)

MCA-CSC à huis clos

■ Le match MC Alger-CS Constantine, prévu le mardi 23 avril au stade Miloud-Hadefi d'Oran (20h45), comptant pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football 2023-2024, a été programmé à huis clos, selon la Fédération algérienne (FAF) qui l'a confirmé jeudi dans un communiqué.

Par Mahfoud M.

«Le président de la FAF, Walid Sadi, a réuni, mercredi 18 avril au siège de la fédération, les présidents des clubs qualifiés aux demi-finales de la Coupe d'Algérie, et ce, pour les sensibiliser à déployer davantage d'efforts afin de promouvoir l'esprit sportif, le fair-play et le respect, pour que cette compétition populaire demeure une fête pour le football national et reflète une image positive de notre discipline», toujours selon l'instance fédérale sur son site officiel.

Le tirage au sort effectué mercredi soir au siège de l'EPTV a prévu que l'autre demi-finale de «Dame Coupe» opposant les deux clubs algérois, le CR Belouizdad et l'USM Alger, aura lieu le mercredi 24 avril au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h45).

«Le président de la FAF a encouragé à cet effet les présidents de clubs à initier des actions concrètes d'apaisement parmi les supporters et faire face au phénomène de violence totalement étranger aux valeurs du sport», précise la même source. Et de conclure : «A l'occasion de



L'absence du public pour cette affiche est regrettable

cette réunion, les conditions d'organisation des rencontres ont été débattues avec un esprit de responsabilité et sagesse pour garantir la réussite de la

compétition et le spectacle sportif, mais aussi la préservation de l'ordre public. Il a donc été convenu d'un commun accord de domicilier les rencontres

dans des terrains neutres conformément au règlement de la compétition, avec des mesures appropriées». C'était déjà dans l'air et beaucoup

savaient qu'il allait être délicat de jouer le match en présence du public dans le cas où ces deux formations se rencontreraient à ce stade de la compétition, eu égard aux incidents regrettables qui ont toujours été enregistrés entre les deux galeries.

Des observateurs regrettent le fait que la FAF ne puisse pas trouver une autre solution, surtout que la Coupe d'Algérie est une occasion pour faire la promotion du football national à l'extérieur, comme le font certains pays.

M. M.

UNAF U17

L'Algérie et le Maroc se neutralisent

La première journée du tournoi UNAF U17 qui a débuté jeudi en Algérie s'est soldée par deux matchs nuls entre la Tunisie et l'Egypte ainsi que l'Algérie et le Maroc.

Dans une rencontre assez pauvre techniquement, surtout en première période, ce sont les Marocains qui ont ouvert le score en deuxième période sur une belle action collective. Une tête d'un défenseur dans le rond central, Radoune de l'extérieur et presque dos au but, lance le n°19 qui file entre les défenseurs,

leur échappe et sert Bouazrahi qui marque (70e).

Les Algériens ont égalisé dans les ultimes secondes. Sur

un coup franc lointain de Youcef Izem, toute l'équipe se trouvant dans la surface, le gardien marocain réalise une sortie hasardeuse,

Demouche place une tête et le capitaine Mekhalifa au point de penalty reprend acrobatiquement pour marquer (80e+5').

Union Saint-Gilloise

Amoura suivi aussi en Serie A ?

L'attaquant algérien, Mohamed Amine Amoura, serait pisté par plusieurs clubs de Serie A en plus de ceux de Premier League. A l'approche du mercato, les bruits de transfert

s'accroissent et Mohamed Amoura, auteur d'une bonne saison avec l'Union Saint-Gilloise, est très convoité. En effet, selon les informations du journaliste Ekrem Konur, le joueur qui est

suivi de près par West Ham qui a fait récemment une offre à 15 millions qui a été refusée, serait pisté aussi par Newcastle, Tottenham et Liverpool.

Championnat d'Afrique des clubs de handball (messieurs) Gr. A

La JSE Skikda bat l'ES Ain Touta et se rapproche de la qualification

La JSE Skikda a pris le meilleur sur l'ES Ain Touta (25-23/mi-temps : 14-10), jeudi soir à Oran, en ouverture des rencontres du groupe A (messieurs) du Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe qu'abrite la capitale de l'Ouest du pays du 18 au 27 avril en cours. Dans une poule qui comprend également le favori pour soulever le trophée, à savoir Al Ahly d'Egypte, les deux meilleures équipes algériennes du moment savaient que la victoire allait être la clé de la qualification pour l'une d'entre elles au prochain tour. Cet important enjeu a rendu les débats plus

intenses entre deux adversaires dont les rencontres sur la scène nationale ont tout le temps été très disputées. Leur nouveau rendez-vous, cette fois avec un cachet continental, n'a pas dérogé à la règle, puisque la bataille a été rude sur le parquet de la salle omnisports du complexe olympique Miloud-Hadefi. Mais les Skikdis sont parvenus à prendre une avance relativement sécurisante à l'issue de la première période, soldée par leur succès sur le score de 14 à 10, grâce à leur bonne entame de la partie. Cela n'a pas découragé les joueurs de l'ESAT, revenus en

deuxième période avec de grosses ambitions pour renverser la vapeur, mais c'était sans compter sur la détermination des Skikdis de conserver leur avance, même si à l'arrivée ils l'ont emporté avec un écart de deux buts, au grand dam d'un adversaire désormais condamné à gagner son prochain match, samedi (18h00) face à Al Ahly, comme l'a déclaré, à l'issue de la rencontre, le directeur technique de l'ES Ain Touta, Abdeldaiem Mounir. «C'est clair, nous sommes dos au mur. Nous sommes dans l'obligation de remporter le prochain match pour nous qualifier

au prochain tour. Certes, nous allons affronter un adversaire de gros calibre, mais tout peut se passer dans un match», a-t-il dit, estimant que le retard accusé dans le coup d'envoi de la partie «a influé négativement sur (ses) joueurs qui sont mal entrés dans la rencontre». Pour sa part, l'entraîneur de la JSES, Lakhdar Arrouche, a mis en valeur la victoire de son équipe, car elle lui permet de faire déjà un grand pas dans la course à la qualification au prochain tour, «vu que le groupe est composé de trois équipes desquelles passent deux au tour suivant», s'est-il félicité. La 40^e

édition du Championnat d'Afrique des vainqueurs de coupe connaît la participation de 12 clubs chez les messieurs et 8 autres chez les dames. En plus du Complexe olympique, d'une capacité d'accueil de plus de 6 000 places, les matchs officiels de la compétition se déroulent aussi au Palais des sports Hamou-Boutléis qui peut accueillir plus de 5 000 spectateurs. Cette épreuve a été précédée par la Super-coupe d'Afrique à la salle OMS du Complexe olympique, et a vu la consécration de l'Ahly d'Egypte (messieurs) et Primeiro De Agosto d'Angola (dames).

Jijel

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le cambriolage

LES SERVICES de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Jijel ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le cambriolage et récupéré une grande quantité d'objets volés, selon un communiqué de ce corps constitué. «Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'El Aouana ont procédé, avec l'appui de la Division de la police technique de la Sûreté nationale et d'une équipe cynotechnique, au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le cambriolage qui semait la terreur parmi les riverains», précise la

même source. L'opération a permis «l'arrestation des suspects, âgés entre 20 et 45 ans, avec la saisie d'un véhicule utilisé pour commettre les cambriolages». «Plusieurs objets volés ont été récupérés, notamment des équipements électroménagers, des meubles et autres objets, dans le cadre de nombreuses affaires enregistrées sur le territoire de la wilaya de Jijel». Les mis en cause seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Jijel après achèvement des procédures légales, conclut le communiqué. M. N.

Accidents de la route en zones urbaines

9 morts et 472 blessés en une semaine

NEUF personnes ont trouvé la mort et 472 autres ont été blessées dans 385 accidents de la route survenus en zones urbaines entre le 9 et le 15 avril, selon un bilan rendu public jeudi par les services de la Sûreté nationale. Le bilan fait état d'une hausse du nombre d'accidents (+45) et de blessés (+60) et d'une baisse en nombre de morts (-8) par rapport à la précédente semaine. Le facteur humain reste la principale cause de ces accidents (+97 %) en rai-

son du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule, selon les données de la Sûreté nationale. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement. R. N.

Iran

«Aucun dégât majeur» rapporté après les explosions entendues

L'AGENCE officielle iranienne Irna a annoncé hier qu'«aucun dégât majeur» n'avait été rapporté après les explosions entendues à l'aube. «Suite à l'activation de la défense aérienne dans certaines régions du pays, aucun dégât ou explosion à grande échelle n'a été signalé», a indiqué l'agence. Elle a précisé qu'«aucune information faisant état de tirs de systèmes de défense antimissile n'avait été reçue». De fortes explosions ont été rapportées tôt hier dans le centre de l'Iran, de hauts responsables américains faisant état d'une attaque sioniste. Téhéran a fait état de trois explosions près d'une base militaire dans le centre du pays, a rapporté l'agence officielle Fars. Des drones ont été abattus mais il n'y a pas eu d'attaque par missiles «jusqu'à présent», ont indiqué les autorités iraniennes. Et les installations nucléaires basées dans la région d'Ispahan (centre) sont «totalement en sécurité», a précisé l'agence Tasnim. L'Iran a activé tôt hier sa défense aérienne dans plusieurs provinces, après des informations d'explosions dans le centre du pays, a indiqué l'agence officielle Irna. Les vols commerciaux ont été suspendus à partir et à destination de plusieurs

aéroports, dont ceux de Téhéran, selon l'agence Mehr, citant des autorités aéroportuaires. La télévision d'Etat a fait état tôt d'informations sur de «fortes explosions» entendues dans la province d'Ispahan (centre), sans épiloguer sur les causes. Selon des responsables américains, cités par plusieurs télévisions américaines dont la chaîne ABC News, il s'agit d'une attaque sioniste menée contre l'Iran. R. N.



Djalou@hotmail.com

Commerce

Zitouni veut booster l'exportation des appareils électroménagers algériens

■ Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a présidé une réunion, jeudi au siège du ministère, pour examiner les moyens de renforcer l'exportation des appareils électroménagers algériens en assurant le service après-vente, a indiqué un communiqué du ministère.

Par Safy T.

Cette rencontre qui vient en application des instructions du Premier ministre a été consacrée à «l'examen des moyens de renforcer l'exportation des appareils électroménagers algériens, notamment dans les grands centres commerciaux, en assurant le service après-vente», note le communiqué. Ont pris part à cette réunion, des représentants du ministère de l'Industrie et de la Production

pharmaceutique, le président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, accompagné de chefs d'entreprises activant dans le domaine de l'industrie de l'électroménager, des représentants de la Banque d'Algérie (BA) et de la Direction générale des douanes (DGD) ainsi que le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL), Tarek Boulmerka, selon la même source. Les défis

que doivent relever les exportateurs ont également été débattus pour renforcer l'exportation des appareils électroménagers algériens, notamment suite à «la grande demande enregistrée par plusieurs marques algériennes dans de nombreux marchés internationaux, par rapport à la qualité de leurs produits et leur conformité aux normes», conclut le communiqué.

S. T.

Corruption

14 affaires transmises à la justice depuis octobre dernier

LA PRÉSIDENTE de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mesrati, a révélé, jeudi à Jijel, que «14 dossiers liés à des affaires de corruption ont été transmis aux autorités judiciaires depuis octobre dernier». Dans une déclaration à la presse, en marge d'un séminaire national organisé au pôle universitaire de Tassoult (Université Mohamed Seddik-Benyahia), consacré au «Rôle de la numérisation dans la prévention et la lutte contre la corruption», la même responsable a souligné que d'autres dossiers sont «susceptibles

d'être transmis à la justice pour enquête, après la réunion prévue du Conseil de la Haute autorité, en session ordinaire, la semaine prochaine». D'autre part, M^{me} Mesrati a fait savoir qu'un «certain nombre d'affaires de corruption, évoquées récemment, ont été traités par la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption». Quelque 1 400 «signalements de soupçons de corruption» ont été étudiés au niveau d'une cellule spéciale de la Haute Autorité, a également indiqué sa présidente, faisant part de «réserves» en ce qui concerne des dossiers ne constituant pas des cas avérés

de corruption. S'agissant de l'importance de la numérisation dans la lutte contre la corruption, Mme Mesrati a indiqué que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné des «instructions strictes» à l'effet d'accélérer la transformation numérique dans les ministères et le secteur public, ce qui permettra de lutter plus efficacement contre la bureaucratie et la corruption tout en fournissant un service de qualité au citoyen. La Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption s'est engagée très tôt dans cette démarche à travers les différentes plateformes

qu'elle a lancées, telles que «Narakoum» et «Balaghana» qui donnent à tous les citoyens la possibilité de dénoncer la corruption, a également indiqué la même responsable, révélant qu'une autre plateforme liée à la déclaration du patrimoine sera lancée dans les «prochaines semaines». Il est à noter que le séminaire national sur «Le rôle de la numérisation dans la prévention et la lutte contre la corruption» a été marqué par la participation de professeurs de différentes universités du pays qui ont présenté de nombreuses interventions liées au thème de la rencontre. Slim O.